

2023

2024

# Transports Scolaires



La Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud organise les transports scolaires sur son territoire.

Ils sont ouverts principalement aux élèves scolarisés en classe de primaire, collège et lycée qui répondent aux critères définis par le règlement des transports scolaires.

Inscription sur : [www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)

À partir du mardi 6 juin 2023

Conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 22 juin 2015, des frais d'inscription seront demandés pour l'accès au service.

1er enfant : 30€

2ème enfant : 20€

3ème enfant : 15€

Au-delà : gratuité

Tous les enfants d'une même fratrie devront être inscrits en même temps pour bénéficier des tarifs dégressifs.

## RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, le Service Transport vous accueille du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud

Service Transports

Maison de l'Intercommunalité

14 rue Philippe Trinquet

BP 40288 - 21208 Beaune Cedex

Tel. 03 80 24 58 58

[www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com) - [transports@beaunecoteetsud.com](mailto:transports@beaunecoteetsud.com)

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération  
[www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)

